

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 20/09/2022

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
56	29	33	4

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quarante-huit minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle polyvalente, 1 Champ de Foire 86600 Coulombiers.

Etaient présents : MARTIN-CHARDONNIER Estelle – GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – PERONNET Sébastien (suppléant TILLET François) – CHARGELEGUE Jérôme – OLIVET Jacky – DRECQ Nelly – GRIMAUD Jean-Paul – THOMASSE Gabriel – SARDET Gérard – PROUST Laurent – DILLOT Jean-François – MAURY Jean-Pierre – GEORGEL Sophie – BELLIN Philippe – BOCK François – GIRARDEAU Jules – PIN Olivier – LATU Roland – THEVENET Roland – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – GAYET Olivier – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – GARGOUIL Francis – JEAN Gisèle – BRANGER Geneviève – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy

Etaient excusés : PIQUARD Michael – VERGNAUD Sophie – DUVILLIER Didier – DUPERRIER Marie-Christine – LE GUERN Romain – CARRETIER Michel – BIBAUD André (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – BEAU Jacky – LAFRECHOUX Joël – CHASSIN Julien – PICHON Gilles (donne pouvoir à BELLIN Philippe) – CACLIN Philippe – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra (donne pouvoir à BARBOTIN Bernard) – BOUCHET Roland – RENOARD Chantal – JARASSIER Michel (donne pouvoir à JEAN Gisèle) – BOIRON William

Etaient absents : SOUCHE Guy – JESBERGER Gilles – GORRY Jean-Michel – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – CHOISY Jean-Michel

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian
Administratifs : BOUCHE David – LAURIN Pauline

Délibération n°252_27092022

Convention journée de partenariat

Le Président informe le Comité Syndical qu'une journée de partenariat s'est déroulée le samedi 17 septembre 2022 entre le SMVCS, la FDAAPPMA 86 et l'Association des Moulins du Poitou, afin de nettoyer un tronçon du Clain sur Iteuil (déchets et végétaux envahissants).

Un repas a été offert aux participants, agents, salariés ou bénévoles afin de les remercier de leur implication et de leur travail.

Les frais de repas s'élèvent à 271.57€ et sont partagés entre les trois structures à parts égales.

Après avoir délibéré à l'unanimité le Comité Syndical autorise le Président à signer une convention pour pouvoir demander la somme de 90.53€ à la FDAAPPMA 86 et l'Association des Moulins du Poitou.

Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le Président,
M. Philippe BELLIN
A Valence en Poitou, le 29/09/2022



AR Prefecture

086-200058832-20220927-252_27092022-DE
Reçu le 29/09/2022
Publié le 29/09/2022